
Présidence : Slovénie

888^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 4 juillet 2018

Ouverture : 10 heures

Suspension : 13 heures

Reprise : 15 h 05

Clôture : 17 h 10

2. Président : Ambassadeur A. Benedejčič

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : LE RÔLE DE LA
LUTTE ANTIMINES À TOUTES LES PHASES DU
CYCLE D'UN CONFLIT

– *Exposé de l'Ambassadeur T. Lovrenčič, Directeur d'ITF Enhancing Human Security*

– *Exposé de M^{me} T. Yrjölä, Chef du Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé*

– *Exposé de M^{me} A. Calza Bini, Directrice du Gender and Mine Action Programme*

– *Exposé de M. V. Verba, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine*

Président, Ambassadeur T. Lovrenčič, Chef du Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé, M^{me} A. Calza Bini, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration)

(FSC.DEL/129/18), Royaume-Uni (annexe 1), Suisse, Canada, Ukraine, Tadjikistan (FSC.DEL/131/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Arménie, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Exposé sur l'exercice militaire « Adriatic Strike 2018 », effectué en Slovénie du 3 au 8 juin 2018* : Slovénie, Président
- b) *Exposé sur l'exercice militaire « Vostok 2018 », prévu en Fédération de Russie durant les mois d'août et de septembre 2018* : Fédération de Russie, Président, États-Unis d'Amérique
- c) *Cérémonie pour marquer l'ouverture d'un laboratoire d'analyse chimique et thermique des munitions dans le cadre du projet sur la mise à niveau de la sûreté et de la sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine (SAFE-UP BiH), prévue au site de TROM à Doboj en Bosnie-Herzégovine le 19 juillet 2018* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie), Président
- d) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/132/18 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/130/18), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Pologne, France, Royaume-Uni, Suisse, Italie, Slovaquie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (RevCon3), tenue à New York du 18 au 29 juin 2018* : France (annexe 2), Slovénie
- b) *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, tenue du 26 au 28 juin 2018* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 11 juillet 2018 à 10 heures, Neuer Saal



888^e séance plénière

Journal n° 894 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Vingt ans après l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, les mines terrestres et les restes explosifs de guerre constituent toujours des armes non sélectives qui blessent et tuent chaque jour des personnes innocentes longtemps après la fin des combats. C'est la raison pour laquelle il importe tant que nous examinions ce sujet aujourd'hui et que nous continuions de prendre des mesures pour s'attaquer à ce fléau.

Le Royaume-Uni a joué un rôle essentiel pour faire face à l'héritage mortel des mines terrestres. Ce rôle a été incarné par Son Altesse royale, Diana, Princesse de Galles, dans les efforts déployés par cette dernière pour porter les mines terrestres à l'attention du monde. Le Royaume-Uni a été l'un des signataires fondateurs de la Convention et il est devenu, depuis lors, l'un des principaux donateurs mondiaux dans le domaine de la lutte antimines. Mais il y a encore à faire.

Le Royaume-Uni est fermement convaincu que la lutte contre le problème des mines et, de plus en plus aujourd'hui, des dispositifs explosifs improvisés (DEI) requiert des mesures dans de multiples enceintes et à de multiples niveaux. Une coopération internationale est indispensable. C'est pourquoi le Royaume-Uni insiste sur l'importance de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, de la Convention sur les armes à sous-munitions et de la Convention sur certaines armes classiques dont il a assuré la présidence en 2017. Le Royaume-Uni reste pleinement attaché à ces initiatives internationales de désarmement essentielles qui contribuent toutes aux efforts de lutte antimines. Il continue de demander à tous les États participants qui ne sont pas déjà parties à ces conventions d'y adhérer sans tarder. En définitive, plus le nombre d'États respectant les obligations découlant des conventions est grand, plus l'impact humanitaire sera important et plus le nombre de vies qui pourront être sauvées dans les années à venir sera élevé.

Le Royaume-Uni est bien conscient de l'importance de respecter ses propres obligations. Nous mettons tout en œuvre pour déminer les îles Falkland, seule partie du territoire souverain du Royaume-Uni à être touchée par les mines terrestres.

Le Royaume-Uni continue d'offrir une assistance internationale considérable pour aider d'autres pays à atteindre leurs objectifs. L'année dernière, le Département du Royaume-Uni chargé du développement international a triplé les moyens financiers alloués à la lutte antimines, dépensant plus de 113 millions d'euros sur trois ans pour s'attaquer à

l'impact que les mines terrestres et les restes explosifs de guerre ont sur le plan humanitaire et du développement, notamment au travers de programmes de sensibilisation à leurs risques à l'intention des enfants, qui sont touchés de façon disproportionnée par ces armes.

Outre le Programme global de lutte antimines du Royaume-Uni, le Fonds du Royaume-Uni pour les conflits, la stabilité et la sécurité soutient également les programmes de lutte antimines à travers le monde, notamment en Ukraine, en Géorgie et en Azerbaïdjan. À titre d'exemple, en Azerbaïdjan, des fonds mis à disposition par le Royaume-Uni ont permis de soutenir les économies locales en leur donnant accès à des terres cultivables.

Enfin, le Royaume-Uni renforce son assistance en facilitant fermement et activement les débats au sein de la communauté internationale sur la voie à suivre dans le domaine de la lutte antimines. Il a eu le plaisir d'accueillir en mai dernier une conférence au cours de laquelle les obstacles à la réalisation des aspirations à un monde sans mines ont été passés en revue et des méthodes pour les surmonter ont été examinées. Ces débats s'appuyaient sur une conférence convoquée l'année dernière par le Royaume-Uni sur le thème de l'enlèvement des DEI au Moyen-Orient. Il est indispensable que nous continuions d'évaluer les défis qui nous attendent et d'envisager en coopération les moyens de les relever. C'est la raison pour laquelle le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la résolution 2365 sur la lutte antimines adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en juin dernier et sa résolution 2370 adoptée en août dernier, dans laquelle il préconise des mesures nationales plus rigoureuses pour empêcher les terroristes d'avoir aisément accès à des armes et des précurseurs d'explosifs.

Pour terminer, je tiens à souligner l'attachement sans réserve du Royaume-Uni à la lutte antimines et à encourager vivement tous les États participants à intensifier leurs efforts et à nous aider à combattre collectivement le fléau des mines terrestres.

Merci.

888^e séance plénière

Journal n° 894 du FCS, point 3 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FRANCE

Monsieur le Président,

La France a présidé la Troisième Conférence d'Examen du Programme d'Action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (RevCon3), qui s'est tenue du 18 au 29 juin 2018 aux Nations Unies à New York.

La Troisième Conférence d'Examen a permis l'adoption à l'unanimité d'un document final comprenant une déclaration politique, un plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre du programme d'action sur les armes légères et de petit calibre et de l'Instrument international pour le marquage et le traçage qui lui est annexé, et un calendrier de réunions pour les six années à venir.

La France se réjouit de l'adoption du document final de la conférence, qui donne une nouvelle impulsion à la lutte contre les trafics d'ALPC. Il contient des mesures concrètes dans des domaines prioritaires pour lutter contre la menace des trafics illicites d'ALPC, notamment :

- la lutte contre le détournement des armes légères, qui constitue un enjeu fondamental pour lutter contre leur utilisation par des groupes et individus terroristes.
- la lutte contre la fabrication et la transformation illicite des armes, y compris en prenant en compte les innovations technologiques les plus récentes (impression 3D).
- le renforcement de la coopération et de l'assistance internationale, pour favoriser la mise en œuvre concrète du Programme d'action.

Le document final contient également des dispositions ambitieuses dans le domaine des munitions (soutien notamment aux travaux engagés dans le cadre de la résolution 72/55 de l'AGNU) et en matière de genre (section II, B, 2 dédiée à la prise en compte du genre dans les efforts de lutte contre les trafics d'ALPC).

Dans le cadre des délibérations de la conférence, les actions des organisations régionales, dont l'OSCE, et les initiatives innovantes comme celle engagée par la France et l'Allemagne dans les Balkans occidentaux ont également reçu une pleine reconnaissance.

Nous saluons les efforts de toutes les délégations et la participation de la société civile qui ont permis de parvenir à ce résultat substantiel et appelons à la pleine mise en œuvre des conclusions qui ont été adoptées.